

Présentation *BPJEPS Basket-Ball*



- Le déroulement et les contenus de la formation
- L'apprentissage et les financements, aides possibles
- La procédure avec le Campus-CFA



Déroulement de la formation



Les objectifs



Le diplôme professionnel d'Educateur Sportif spécialité Basket-Ball permet aux diplômés de **mener des projets d'animation et de développement** auprès des clubs de Basket-Ball

Il permet **d'exercer contre rémunération à temps plein** dans le cadre de la loi du sport





Déroulement de la formation

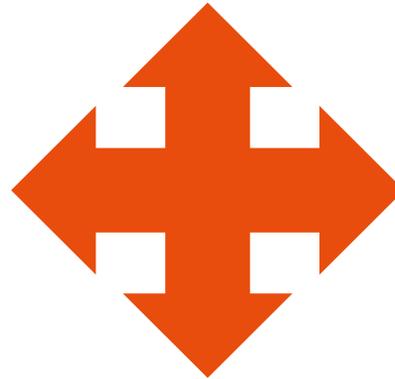


Les compétences



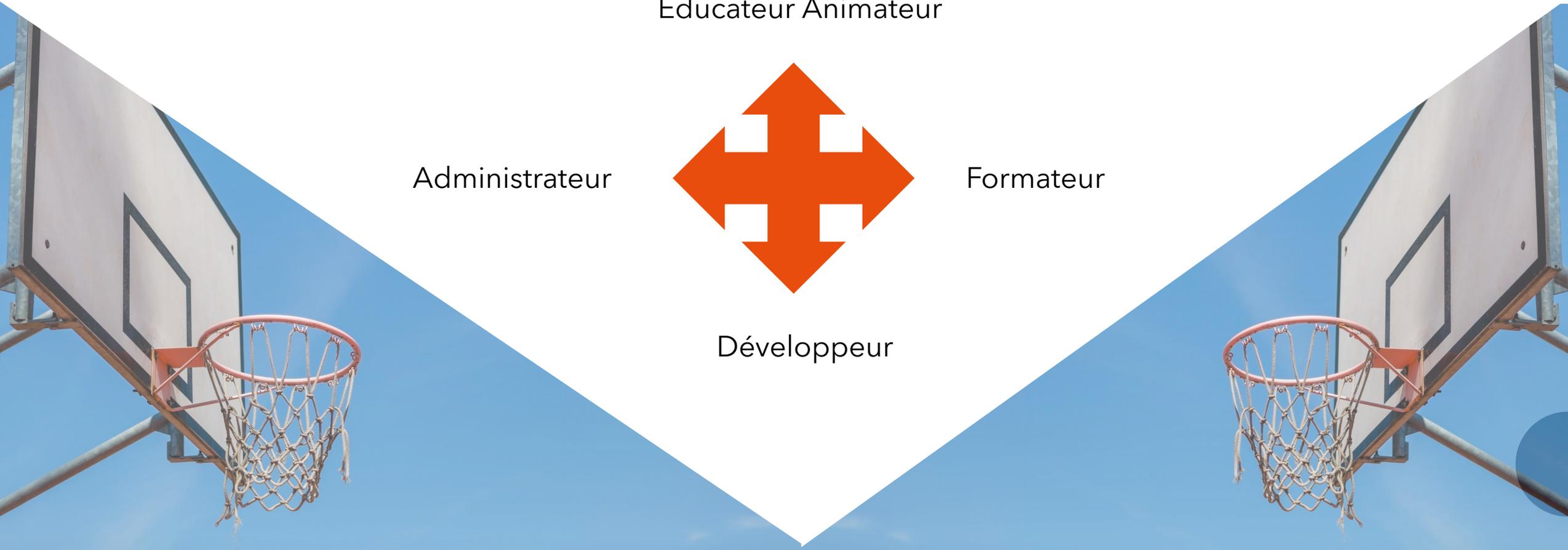
Educateur Animateur

Administrateur



Formateur

Développeur



Déroulement de la formation



Éducateur

Connaissances scientifiques

(anatomie, biomécanique, physiologie, etc)

Méthodologie de l'entraînement *(construction de séances, programmation, etc)*

Communication et maîtrise d'outils



Développeur

Méthodologie de projet *(outil d'analyse, réalisation, évaluation, etc)*

Découverte des supports de développement *(nouvelles pratiques, 3x3, etc)*



Administrateur

Communication externe et interne

Règlementation

Pack office

FBI



Formateur

Animer une école d'arbitrage (module complémentaire)

Animer une commission technique



Stratégie de la formation



1/ Structurer les écoles de Basket des clubs

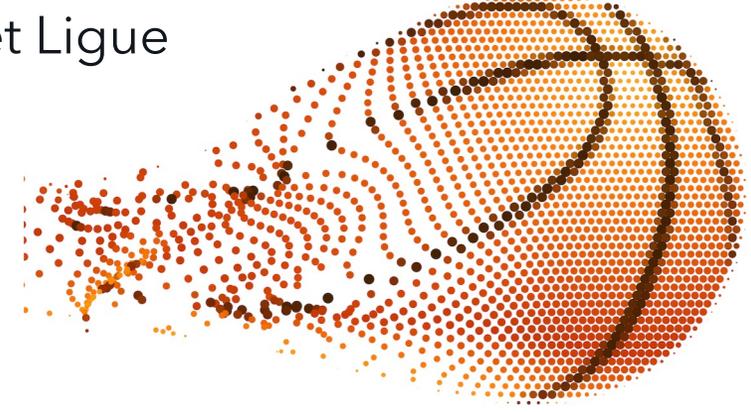
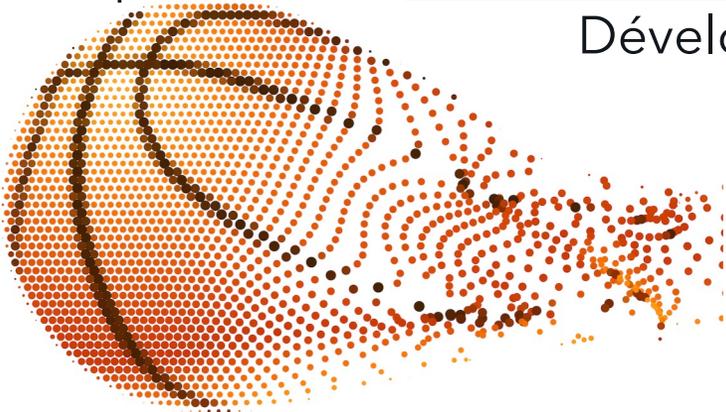
2/ Former les stagiaires dans **l'animation** et le **développement** de projet

Proposer une offre de formation répondant aux besoins d'un éducateur de club

(animer/éduquer, développer, formaliser, communiquer)

Répondre aux besoins de structuration des clubs (et non aux besoins d'encadrement à l'instant T)

Développer un partenariat avec les CD, clubs et Ligue



Stratégie de la formation

UN ENGAGEMENT TRIPARTITE SUR 3 ANS



Stratégie de la formation

UN ENGAGEMENT TRIPARTITE SUR 2 ANS



Saison 1	Saison 2
BPJEPS Basket-Ball 600H	Employabilité
Animation & Développement Formations Complémentaires : BFE / BFJ Basket Santé ; 3x3 ; B.Santé DETB (modules)	Poursuite parcours post-BPJEPS Formations Complémentaires : DETB (modules) Diplôme RNCP Directeur de structure (en cours)
Apprentissage	Contrat Pro

Alternance dans le club

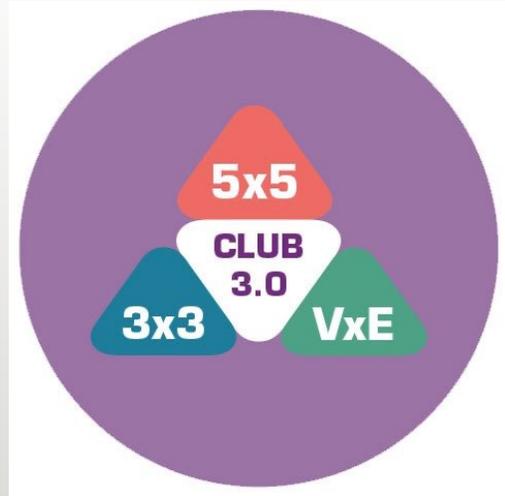
Montée en compétences progressive pour tendre vers une autonomie et des responsabilités



Déroulement de la formation



Formations complémentaires



Intégrées

Animateur Basket Santé

3X3

Arbitrage

Diplômes fédéraux

Choix d'un BF enfant (U9-U11) et/ou jeunes (U13-U15)

DETB CS1-CS2 (en fonction du profil du stagiaire)

+ Choix d'un module complémentaire

Formateur École d'arbitrage

Animateur Micro Basket



Ces modules sont intégrés :

- sur le temps de formation
- sur le coût financier de formation

Deux offres de formation



BPJEPS Basket-Ball



Session 2 ans

Brest + itinérance régionale

Profils :

- Jeunes, sans expérience dans l'encadrement, animation et/ou entraînement,
- Post-BAC
- Sans diplômes fédéraux
- Avec besoin de temps pour assimiler puis mettre en application les contenus de formation



1 an

Rennes + itinérance régionale

Profils :

- Expérience dans l'encadrement, animation et/ou entraînement,
- Reconversion professionnelle
- Connaissances du milieu associatif,
- Expérience dans la conduite de projet d'animation et/ou de développement de structure,
- Avec capacité de travail pour assimiler les contenus sur 1 an



Un stagiaire n'entre pas en formation BP pour être autonome dans l'encadrement mais pour le devenir



Déroulement de la Formation



Formation



OF

- 910H (2 ans)



- 600H (1 an)

Temps de formation / montée en compétences / mise en situation pédagogique / actions en immersion et en partenariat / partage d'expérience...

Alternance en structure :

Alternance / restituer, mettre en application les contenus abordés en formation / montée en compétences / développement de projet



Un stagiaire n'entre pas en formation BP pour être autonome dans l'encadrement mais pour le devenir

Suivi et accompagnement



Réunions avec les présidents

- 2 réunions par an : point étape

Formation de M.A. / Tuteur

- 2 journées : septembre et novembre 2023
- + 1/2 journée de formation à la préparation des certifications

Visites en structure

- Session 2 ans = 4 visites : octobre/novembre 2023 et 2024 ; février/mars 2024 et 2025 (5ème visite si besoin)
- Session 1 an = 2 visites : octobre/novembre 2023 et février/mars 2024 (3ème visite si besoin)

Proximité, échange

Fonctions du maître d'apprentissage - tuteur



Maximum 2
apprentis par
tuteur

Qualifications
Minimum BPJEPS BB
+ 2 ans d'expérience
ou BEESI, DEJEPS,
BEES2, DESJEPS

2 séances
communes sur
l'emploi du
temps

Une personne de
la même
structure et/ou
externe =
Équipe tutorale
consolidée

Être disponible
et avoir la
volonté de
transmettre

1 réunion
hebdomadaire
formalisée sur
l'emploi du
temps



Conditions d'accès



Profil 2 ans

Attestation de secourisme PSC1

Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement

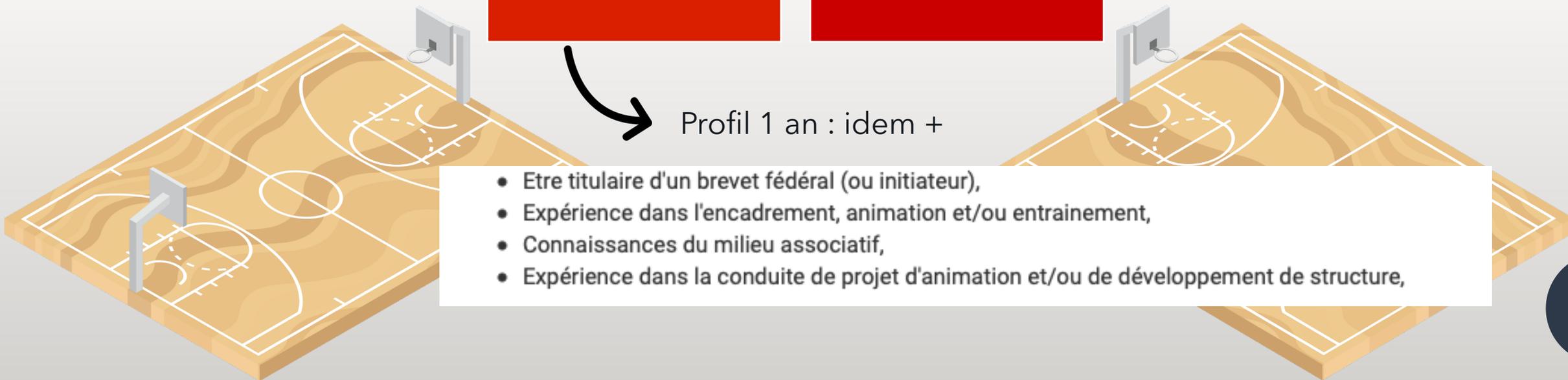
Avoir une structure d'alternance et un tuteur/maître d'apprentissage disponible et compétent

Conseillé d'être rentré dans le cursus de formation Fédéral

Attestation expérience encadrement 80 Heures

Profil 1 an : idem +

- Etre titulaire d'un brevet fédéral (ou initiateur),
- Expérience dans l'encadrement, animation et/ou entraînement,
- Connaissances du milieu associatif,
- Expérience dans la conduite de projet d'animation et/ou de développement de structure,





EPEF

(*Exigences Préalable Entrée en Formation*)



EPEF (Exigences Préalables d'Entrée en Formation)

- Être titulaire d'une attestation de secourisme (PSC1 ou équivalent)
- Justifier de la pratique de la discipline pendant au moins une saison sportive (cf. modèle ci-joint)
- Justifier d'une expérience d'animation de groupe d'au moins 80 heures (cf. modèle ci-joint)

NB : Ces deux attestations sont à compléter par le responsable de la structure concernée.



Inscriptions



- [FORMULAIRE](#)

Ce formulaire d'inscription est commun pour la session de Brest (2023-2025) et la session de Rennes (2023-2024).



Modalités d'inscription

Afin de compléter le formulaire d'inscription, prévoir de vous munir des pièces justificatives suivantes sous format PDF :

- Photocopie d'une pièce d'identité (en couleur)
- C.V.
- Lettre de motivation
- Attestation PSC1
- Justificatif de participation à la journée citoyenne (JDC ou JAPD)
- Justificatif de pratique de la discipline (cf. modèle ci-joint)
- Justificatif d'une expérience d'animation de groupe d'au moins 80 heures (cf. modèle ci-joint)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité datant de moins d'un an à l'entrée en formation (modèle ci-joint obligatoire)

Réception des candidatures **avant le 17 mai 2023** (session 2 ans) et
avant le 11 août 2023 (session 1 an)



Sélections



Vérification EPEF (Exigences Préalables d'Entrée en Formation)



Envoi d'une convocation pour les épreuves de sélection

**Sélections* le 23 mai (stagiaires et structures du 22 et du 35)
et le 24 mai 2023 (stagiaires et structures du 29 et du 56) :**

2^{ème} session de sélections* les 17 et 18 août 2023 :



- ❖ 1 épreuve pédagogique → animation d'une situation de 15 minutes avec des U9 ou U11 (public support club)
- ❖ 1 oral → présentation devant un jury du projet personnel et professionnel du candidat (15') suivi d'un entretien (30' maximum)



Résultats le 25 mai 2023

(20 stagiaires maximum par session)

Résultats le 21 août 2023



**Positionnement et début de formation :
Session 2 ans = 26 au 29 juin 2023**

**Positionnement et début de formation :
Session 1 an = 18 au 21 septembre 2023**



Orientation des profils





Déroulement de la formation

Vous souhaitez recruter un candidat



❖ Recrutement d'un candidat extérieur

- Élaborer une fiche de poste
- Mettre en relation 1 candidat sans structure lors des sélections
- Diffuser une offre sur les réseaux (*Campus-CFA, Ligue, CD, clubs*)



Le recrutement d'un stagiaire en formation BP doit s'inscrire dans une démarche de pérennisation et de développement de la structure et non pas pour uniquement palier à un manque d'encadrant dans le club sur une courte période



L'apprentissage

Objectifs



- Anticiper vos besoins en recrutement
- Former un jeune au métier d'Educateur sportif
 - Professionnaliser votre structure
- Transmettre les valeurs du club et intégrer le jeune à votre structure
 - Contribuer par un tutorat à la cohésion dans les territoires





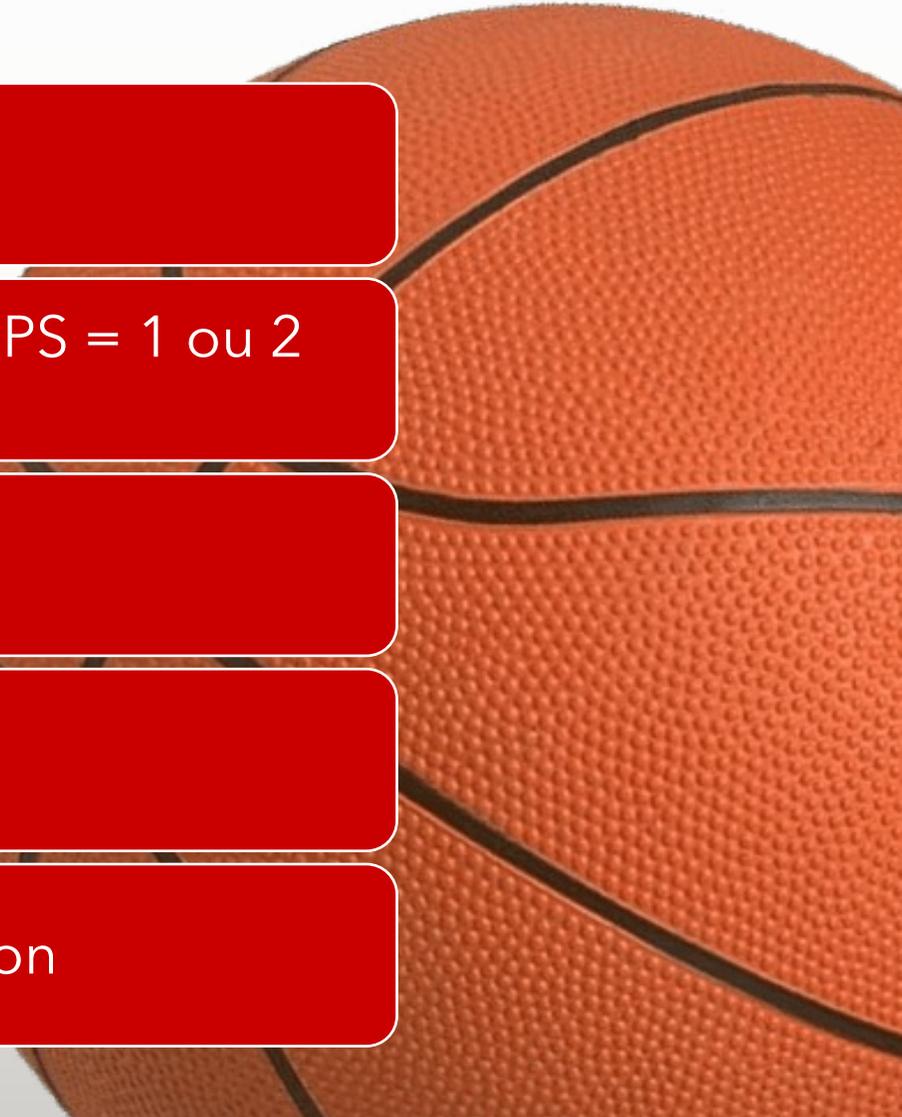
L'apprentissage

Quel public ? Durée?

SPORT
BRETAGNE



- Jeunes de 18 à 29 ans
- D'une durée de 6 mois à 3 ans : BPJEPS = 1 ou 2 ans
- Un contrat de travail CDD ou CDI
- 35 heures/semaine
- 1600 heures/an dont 25% en formation





L'apprentissage

Aides et financement ?

SPORT
BRETAGNE



Frais pédagogiques pris **100% par OPCO**, branche sport = AFDAS

Recrutement d'un apprenti en 2023 : Aide unique 6000€

Cf tableau % SMIC (*fonction âge de l'apprenti*)

Aide à la fonction de maître d'apprentissage 1000€ (*M.A. doit suivre une formation de tuteur*) pour les structures à effectif < 11 salariés



% SMIC Par tranche d'âge



Âge de l'apprenti	1ère année	Salaire 2023 (brut = net)	2ème année	Salaire 2ème année (brut = net)	3ème année	Salaire 3ème année (brut = net)
moins de 18 ans	27%	461,51 €	39%	666,62 €	55%	940,10 €
de 18 à 21 ans	43%	734,99 €	51%	871,73 €	67%	1 145,22 €
de 21 à 25 ans	53%	905,92 €	61%	1 042,66 €	78%	1 333,24 €

* Prime d'activité (1030€ : 208€ /mois)

Exemple simulation 18-21 ans



1ERE ANNEE

	annuel (12 mois)	mensuel
salaires brut	8 820 €	735 €
charges	137 €	11 €
MASSE SALARIALE	8 957 €	746 €
Aide exceptionnelle	6 000 €	500 €
Aide ANS	0 €	0 €
TOTAL AIDES	6 000 €	500 €
RESTE A CHARGE	2 957 €	246 €

2EME ANNEE

	annuel (12 mois)	mensuel
salaires brut	10 461 €	872 €
charges	147 €	14 €
masse salariale	10 608 €	885 €
Aide unique	0 €	0 €
AIDE ANS	0 €	0 €
TOTAL AIDES	0 €	0 €
RESTE A CHARGE	10 608 €	885 €

MOYENNE RESTE A CHARGE SUR 2 ANS = 565€ / MOIS

❖ *PSF aides aux clubs : contact pour être accompagné*

* Estimation poste sans aide 23000€

Mathilde HEMERY

Directrice territoriale Ligue de Bretagne

mathilde.hemery@bretagnebasketball.org

06-31-36-36-29

* formations fédérales pas de coût supplémentaire



Exemple simulation 18-21 ans



	annuel (12 mois)	mensuel
<i>salaire brut</i>	8 820 €	735 €
<i>charges</i>	137 €	11 €
MASSE SALARIALE	8 957 €	746 €
<i>Aide exceptionnelle</i>	6 000 €	500 €
<i>Aide ANS</i>	0 €	0 €
TOTAL AIDES	6 000 €	500 €
RESTE A CHARGE	2 957 €	246 €

❖ *PSF aides aux clubs : contact pour être accompagné*

* Estimation poste sans aide 23000€

Mathilde HEMERY

Directrice territoriale Ligue de Bretagne

mathilde.hemery@bretagnebasketball.org

06-31-36-36-29

* formations fédérales pas de coût supplémentaire

Exemple simulation 21-25 ans



1ERE ANNEE

	annuel (12 mois)	mensuel
salaire brut	10 871 €	906 €
charges	169 €	14 €
MASSE SALARIALE	11 040 €	920 €
Aide exceptionnelle	6 000 €	500 €
Aide ANS	0 €	0 €
TOTAL AIDES	6 000 €	500 €
RESTE A CHARGE	5 040 €	420 €

2EME ANNEE

	annuel (12 mois)	mensuel
salaire brut	12 512 €	1 043 €
charges	147 €	16 €
masse salariale	12 659 €	1 059 €
Aide unique	0 €	0 €
AIDE ANS	0 €	0 €
TOTAL AIDES	0 €	0 €
RESTE A CHARGE	12 659 €	1 059 €

MOYENNE RESTE A CHARGE SUR 2 ANS = 738€ / MOIS

❖ *PSF aides aux clubs : contact pour être accompagné*

* Estimation poste sans aide 23000€

Mathilde HEMERY

Directrice territoriale Ligue de Bretagne

mathilde.hemery@bretagnebasketball.org

* formations fédérales pas de coût supplémentaire



Exemple simulation 21-25 ans



	annuel (12 mois)	mensuel
<i> salaire brut</i>	10 871 €	906 €
<i> charges</i>	169 €	14 €
MASSE SALARIALE	11 040 €	920 €
<i> Aide exceptionnelle</i>	6 000 €	500 €
<i> Aide ANS</i>	0 €	0 €
TOTAL AIDES	6 000 €	500 €
RESTE A CHARGE	5 040 €	420 €

❖ *PSF aides aux clubs : contact pour être accompagné*

* Estimation poste sans aide 23000€

Mathilde HEMERY

Directrice territoriale Ligue de Bretagne

mathilde.hemery@bretagnebasketball.org

06-31-36-36-29

* formations fédérales pas de coût supplémentaire

Démarches pour le recrutement



Marie-Laure TRAVERS

Chargée administrative

✉ marie-laure.travers@sportbretagne.bzh

☎ 02 99 16 55 10

📍 24 rue des Marettes, 35802 Dinard



- Remplir et signer (vous et le stagiaire) le cerfa du **contrat d'apprentissage**

Et la **convention de formation en apprentissage**

Joindre :

- la **carte professionnelle** et du **diplôme** du maître d'apprentissage (ou justificatif d'expériences)
- Signature du CFA avant de vous les renvoyer. **Vous avez 5 jours ouvrés après le démarrage du contrat pour transmettre les informations à votre OPCO** (branche sport = AFDAS) via l'extranet.
- Contactez Mme Corinne MALABOEUF (référente Sport AFDAS Bretagne) en cas de besoin c.malabeuf@afdas.com



❖ Mickaël LEBRETON

Président Ligue de Bretagne de Basket-Ball

mickaellebreton@aol.com

06-61-73-08-16



❖ Mickaël GUIHAIRE

Coordonnateur BPJEPS Basket-Ball

mickael.guihaire@bretagnebasketball.org

06-07-06-94-34



❖ Sébastien LEGROS

Coordonnateur IRFBB Bretagne

Sebastien.legros@bretagnebasketball.org

06-68-02-82-10



❖ Mathilde HEMERY

Directrice territoriale Ligue de Bretagne

mathilde.hemery@bretagnebasketball.org

06-31-36-36-29



❖ François BRISSON

DTR Ligue de Bretagne

Francois.brisson@bretagnebasketball.org

06-07-72-47-89



SPORT 3
BRETAGNE

